

117^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 05 février 2023, à 19h00

Centre Saint-François à Delémont, Route du Vorbourg 4

1. Ouverture de l'assemblée, salutations, excuses, liste des présences

Présents :

Membres du Comité : BARATELLI Pascal, Président ; BUCHWALDER David, Vice-Président ; BARATELLI Michael, Secrétaire ; MESSERLI Dominique, PASCALE Alfredo, GOSSIN Laurent, MONNIER Denis, TERREAUX Charly, JUILLERAT Olivier, BUESCHLEN Olivier Assesseurs.

Membres de la Société présents : 38, comité inclus (voir liste des présences manuscrite).

Excusés :

SCHRAGO Jérôme, Caissier, Laurie CRELIER, Matthieu BARATELLI, Daniel BACHMANN, Linda GOSSIN, Dolly BARATELLI, Arno MESSERLI, John MESSERLI, Johnny Beyeler, Valérie et Jean-Luc Fleury, Simon Chavanne

Le Président salue bien cordialement les membres présents et ouvre la 117^{ème} Assemblée générale.

L'Assemblée générale ayant été convoquée dans les formes et délais prévus par les statuts, le Président demande si quelqu'un souhaite une modification de l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à la majorité des membres présents, sans avis contraire.

2. Nomination de scrutateurs

Fabrice Maeder et Radu Ljubisa sont nommés scrutateurs de la 117^{ème} Assemblée générale.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

RAS

4. Rapports :

a. du Président

L'exercice 2023 pour la SPALDE ce résume ainsi :

Six réunions du comité
Dizaine de séances avec la FCPJ
Deux séances avec la commission de la ville de Delémont

Etang de la Réselle : vente des permis en légère diminution, empoissonnement 420kg de carpes et 20kg de brochets

Fin mai 2023, repas des bénévoles pour remercier leur engagement en 2022

Début août, fête de la Réselle – année compliquée due à la météo, plus de précision par Laurent responsable de la fête.

Le samedi, une manche du championnat jurassien, merci à Dom et Oli pour l'organisation

Début septembre fin des petits concours à la Réselle et internes à la société, belle participation
1er Radu 115'460g 2ème Lois 101'980g 3ème Pierre 99'480g

Fin septembre fin du concours de la plus grosse truite :
1er Boy 52cm 2ème Yvan 46cm 3ème Gianni et Alfredo 40cm

1er octobre ultime manche du championnat jurassien à la Réselle merci à Dom et surtout Pierre et Martin
Radu Ljubisa est le nouveau champion.

En 2023, notre pisciculture a connu un beau succès. Au printemps se sont 31'500 alevins qui ont été remis à l'eau dans :

Le Ticle amont et aval
La Lucelle amont
La Fenatte aval
La Réselle
La Pran
Le Rebeuvelier

Merci à la FIPAL pour avoir fournie une partie des œufs.

2024

FCPJ = 40'000 œufs zyeutés

FIPAL = 18'000 décembre et 42'000 en janvier (œufs verts = pas encore yeutés)

SPALDE = 17'294 (4090+3080+6200+3424)

Total = 117'294 œufs en incubation à la Réselle

En 2023, nous avons organisé pour la FCPJ trois pêches électriques et quatre élagages comptant pour les journées du patrimoine. La participation semble en baisse malgré l'augmentation des ventes de permis !

L'étang de la Réselle a fourni la seule ombre au tableau 2023, se sont les algues myriophylles à épis qui ont envahi l'étang.

Une solution a été envisagée et acceptée par l'ENV, soit l'intervention mécanique puis séchage de ces algues sur les berges, coût Fr. 13'000.00 env. merci de l'accepter lors du budget.

Comme toutes les sociétés à but non lucratif, la SPALDE souffre du manque de bénévoles, plus précisément administratif, secrétaire, caissier, etc

À fin 2023 trois membres du comité ont décidé de remettre leur mandat, d'ores et déjà un grand merci pour leur engagement.

La SPALDE est active et se porte bien, elle compte 162 membres cotisants.

Avant de conclure mon rapport je tiens à proposer à l'assemblée le courrier suivant que je vous propose de transmettre à la FCPJ pour l'ENV pour avoir une version réfléchie et officielle sur le futur de la truite dans la Sorne, la Scheulte et la Birse notamment.

La SPALDE suite à son assemblée du 5 février 2024 demande à la FCPJ si, lors de son assemblée du 24 février prochain, l'ENV ne pourrait-il pas apporter des réponses aux questions suivantes relevées par les pêcheurs présents :

- 1. Quel est la vision de l'ENV quant à la gestion piscicole de nos rivières à long terme ?*
- 2. Est-ce que l'état actuel des choses est satisfaisant (cheptel truite suffisant) ou si des ajustements devront être réalisés ?
Est-ce que le cheptel truites est suffisant dans chaque cours d'eau ?
Est-il en augmentation ou en diminution ? Pour la SPALDE cela semble évident qu'il est en diminution.
(merci de fournir des chiffres de référence pour expliquer l'évolution),*

3. *La stérilité de nos poissons sera-t-elle un jour étudiée afin de déterminer le pourcentage présent dans notre cheptel et tenter d'y apporter une éventuelle solution ?*
4. *Quelle est l'impact sur nos truites et ombres lié aux prélèvements des oiseaux piscivores ?*
5. *Les prélèvements autorisés pour les pêcheurs jurassiens correspondent-ils à la capacité de productivité naturelle de nos rivières ?*

Une fois ces éléments posés, il semble qu'un déficit piscicole est inéluctable ?

6. *Existe-t-il pour le Jura des expertises génétiques de nos cours d'eau démontrant la pureté de nos poissons où doit-on envisager logiquement que des individus « hybrides » puissent si trouver en nombre ? Et à partir de là, ne serait-il pas possible d'entrevoir la remise à l'eau de poissons du genre « truite arc-en-ciel » comme cela est réalisé ailleurs en Europe ?*
7. *Aujourd'hui, la SPALDE est d'avis que le modèle de repoissonnement en truitelles fonctionne mais il est trop limité.
Est-ce que l'ENV partage cet avis et si oui quelles sont les mesures qui pourraient-être envisagées pour le futur ?
Peut-on pour l'avenir lorgner vers un alevinage plus conséquent tablé sur des souches de truites provenant du bon bassin versant tout en laissant de côté « nos poissons jurassiens pur souche » ?
Qui est à même de déterminer ce que l'on entend par « pur souche du bassin versant » et existe-t-il une référence génétique ?
Un alevinage en truitelles « arc-en-ciel » sera-t-il envisageable un jour ?*
8. *Qui gère et contrôle les remises à l'eau des poissons sur les parties « privé » de certains de nos cours d'eau ?*
9. *Le marquage de nos poissons n'a pas été réalisé et il n'est plus à l'ordre du jour, toutefois, il semble qu'il existe une méthode simple pour marquer les alevins au moyen de l'alizarine. Cette méthode est pratiquée notamment par l'écloserie de St-Quentin sur Isère qui distribue les alevins aux diverses associations françaises de pêche de la région. Connaissez-vous cette méthode ? Ne serait-elle pas envisageable chez nous ?*

Nous vous remercions par avance à la suite utile que vous donnerez à ce qui précède.

Cordiales salutations.

Suite à la lecture de la lettre, plusieurs discussions éclosent :

D'ancienne proposition résidait à mettre dans le Doubs des truites arc-en-ciel en aval de Bellefontaine qu'en est-il ?.

Pourquoi ne pas aleviner d'autres souches de truites qui résisteraient mieux au changement climatique ?

A noter que Le retour de la FIPAL dit que le cheptel augmente avec l'augmentation de l'alevinage.

Votation de la lettre à transmettre à la FCPJ : accepté à l'unanimité (38 membres présents)



b. du responsable de la fête de la Réselle



Rapport de la fête de la Réselle du 05 et 06 août 2023

Nous vous remercions pour votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille lors de la préparation de la fête, lors des deux jours de la manifestation et lors du démontage.

Votre contribution a été précieuse et nous sommes très reconnaissants de votre soutien. Un grand merci également aux nombreux bénévoles pour le travail accompli car sans eux la fête serait impossible.

Voici les chiffres 2023. Ceux-ci sont bons malgré la météo maussade du week-end.

Repas servis	688	en 2022-->	857 / -166 repas
--------------	------------	------------	------------------

Quelques chiffres des ventes, lors de la manifestation :

Friture	514	en 2022-->	648 / -134
Jambon	166	en 2022-->	200 / -34
Portion de frites	467	en 2022-->	561 / -94
Dessert	390	en 2022-->	386 / -4

Quelques chiffres sur les marchandises :

Frites	180 kg
Huile	192 litres
Carpes	300 kg
Jambons	13 (70 kg)

Quelques chiffres comptables :

Recettes	Pub	6'627.65
	Tombola	3'184.--
Frais importants	Tente	2003.20
	Gaz/contrôle des friteuses	775.75
	Nouveau , vaisselle recyclable	1792.50

Résultat de la fête	11'310.80 CHF
----------------------------	----------------------

On peut constater à la lecture du résultat de la fête que la publicité et la tombola représente, environ 87 % du résultat final.

Nous profitons de cette assemblée pour vous demander de réserver la date du **10 et 11 août 2024** pour la fête de la Réselle. Cette année 2024 marquera le 30^{ème} de l'Etang de la Réselle.

Laurent Gossin, responsable de la fête de la Réselle

c. du responsable de l'école de pêche

- Année 2023 avec bonne participation. Présence de plusieurs apprenantes qui sont plus studieuses et plus patientes que les garçons. La communication via le CCRD apporte un réel plus.
- On remarque, déjà cette année, une augmentation de jeunes pêcheurs au bord de l'étang. Cela prouve l'importance de la démarche.
- 2024 : Début des cours 29 avril, 4 cours jusqu'au vacances d'été. (coup ; Feeder).

d. du responsable des travaux du patrimoine

SPALDE										
PÊCHES ELECTRIQUES 2023										
DATE	RUISSEAU	LONGUEUR	0+	1+	2+	3+	4+	TOTAL	REMISE A L'EAU	
07.10.2023	La Fenatte	950	185	152	94	6	3	440	246	
21.10.2023	Le Bellevie	870	16	18	56	12		102	74	
28.10.2023	La Lucelle	850	310	112	136	13	3	574	248	
		2670	511	282	286	31	6	1116	568	



A l'avenir nous allons faire 3 pêches électriques par années. Et le but sera de pêcher les tronçons uniquement tous les 4 ans. Car nous voyons que le déficit en truites de mesure dans nos ruisseaux est présent. Le but serait de remonter le taux de truites génitrices dans nos ruisseaux.

Remerciement : aux personnes qui se dévouent pour ces travaux et prennent des responsabilités.

Les responsables des pêches doivent dorénavant avoir un cours de premiers secours avec défibrillateur (150.- par personne) et ceci, sera à renouveler tous les 2 ans.

A noter, que cette année l'ENV a demandé de réaliser un travail supplémentaire pour les retardataires au printemps, ce que nous avons fait.

e. du responsable de la pisciculture

En 2023, notre pisciculture a connu un beau succès. Au printemps se sont 31'500 alevins qui ont été remis à l'eau dans :

- Le Ticle amont et aval
- La Lucelle amont
- La Fenatte aval
- La Réselle
- La Pran
- Le Rebeuvelier

Merci à la FIPAL pour avoir fournie une partie des œufs.

2024

FCPJ = 40'000 œufs zyeutés

FIPAL = 18'000 décembre et 42'000 en janvier (œufs verts = pas encore yeutés)

SPALDE = 17'294 (4090+3080+6200+3424)



Total = 117'294 œufs en incubation à la Réselle

f. Des gardes-pêche de l'étang

Peu de casse, et toujours une personne ou l'autre sans permis.


Thomas Maeder se propose à intégrer les garde-pêches.

5. Proposition des membres

Aucune

6. Comptes 2023

a. Rapport du caissier

			
BILAN AU 31.12.2023			
ACTIFS		31.12.2022	31.12.2023
Caisse		1 613,00	2 000,70
Raiffeisen épargne ancien			-
Raiffeisen épargne New		23 726,89	23 900,62
Raiffeisen cc ancien			8 079,95
Raiffeisen cc New		11 919,62	16 788,47
Valiant ép		15 126,52	15 213,17
Valiant 24H		2 073,50	2 051,50
Raiffeisen part sociale		200,00	200,00
	TOTAL	54 659,53	68 234,41
PASSIFS			
GARAGES		37 500,00	36 500,00
	TOTAL	37 500,00	36 500,00

BILAN AU 31.12.2023

**CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023 AVEC
UNE AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS DE :**

13 574,88

INVESTISSEMENTS

Sac pesées (65.-), 2 bâches (250.-), four à raclettes (100.-), nichoir (70.-), plantation étang (538,50)	1 023,50
---	-----------------

b. Rapport des vérificateurs

Yvan et Raymond annoncent la vérification et la bonne tenue des comptes par le caissier. Ils proposent de donner décharge au caissier pour cet exercice 2023.

c. Acceptation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2024

a. Présentation par le caissier

BUDGET 2024

<u>ACTIVITES</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
FETE DE LA RESELLE 24H		12 000,00
CONCOURS CARPES ET TRUITES	1 500,00	500,00
PISCICULTURE	1 000,00	8 500,00
TRAVAUX PATRIMOINE	2 500,00	7 500,00
JOURNEES - TRAVAUX	1 000,00	
REPAS DE FIN D'ANNEE	2 000,00	
BOISSONS ET ALIMENTATION BENEVOLES	1 500,00	1 000,00
ECOLE DE PÊCHE	500,00	
SORTIE DU COMITE (REPORT 2020)	2 500,00	
SORTIE DES BENEVOLES	7 500,00	
<u>ADMINISTRATIF</u>		
COTISATIONS		5 000,00
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 500,00	
COMITES + ASSEMBLEE	2 000,00	
FCPJ COTISATIONS + ASSEMBLEE	4 000,00	



BUDGET 2024

ÉTANG - GARAGES

PERMIS DE PECHE		5 500,00
EMPOISSONNEMENT	4 000,00	
INTERETS / AMORT. GARAGES	2 000,00	
ELECTRICITE - ASSURANCES - TAXES	3 000,00	
FRAIS D'ENTRETIEN / REPARATION	3 000,00	
INVESTISSEMENTS PREVUS	19 000,00	

Investissements : appareil pêche électrique (3500.-), curage algues étangs (13'000.-), bottes et gants (1'500.-), ordinateur nouveau caissier (1000.-)

TOTAL	58 500,00	40 000,00
BUDGET DEFICITAIRE	<u>-18 500,00</u>	

b. Acceptation du budget

L'Assemblée accepte le budget 2024 présenté à l'unanimité par applaudissement.

Le Président remercie chaleureusement le caissier pour son excellent travail fourni tout au long des années passées au sein du comité.

8. Proposition de modification des statuts

Demande de modification des statuts

Statuts art.19 le comité est composé de :

Du président, du vice-président, du secrétaire, du caissier et de 7 assesseurs.

Modification proposée :

Statuts art.19 le comité est composé de :

Du président, du vice-président, du secrétaire, du caissier et d'assesseurs.

A l'unanimité l'assemblée accepte la modification des statuts.

9. Élection statutaire

Trois membres du comité remettent leur mandat, à savoir le caissier Jérôme Schrago (entre au comité en 2002) et deux assesseurs Dominique Messerli (entre au comité en 2010) et Denis Monnier (entre au comité en 2019).

Une petite attention / souvenir leur est remise en provenance de chez Victorinox, un grand merci pour leur engagement.

Cette année, le comité doit être réélu dans sa totalité par l'assemblée.

Deux nouveaux membres souhaitent compléter le comité :

Monsieur Fabrice Maeder et Monsieur Sébastien Dénis.

Monsieur Olivier Juillerat se propose pour reprendre le mandat du caissier, il était actuellement assesseur.

Statut art. 26

Les membres du comité et les vérificateurs sont rééligibles pour deux ans

Proposition à l'assemblée :

Président	Pascal Baratelli
Vice-président	David Buchwalder
Secrétaire	Michael Baratelli
Caissier	Olivier Juillerat
Assesseurs	Alfredo Pascale Laurent Gossin Charly Terreaux Olivier Bueschlen Fabrice Maeder Sébastien Dénis

L'assemblée nomme par applaudissement ce nouveau comité.

10. Honorariats - Admissions - Démissions – Exclusions

Honorariats :

50 ans : 1974

- Georges Lachat

45 ans : 1979

- Yvan Bouduban
- Sylvain Bron
- Marcel Chaignat
- Albino Dal Busco
- Daniel Wuillemin

35 ans : 1989

- Alfredo Pascale
- René Chalverat

30 ans : 1994

- Pascal Baratelli
- Maurice Beuchat
- Blurette Borer
- Pierre-Alain Lachat
- Alain Montavon
- Cyrille Rickli

Admissions :

CLOTERRA	ALBERT MUSTAFA
CUNA	ANTHONY
DAUWALDER	JONAS
DUBOIS	XAVIER
DUBOIS	ARTHUR
DUCKARDT	ARTUR
FROIDEVAUX	JEAN-PAUL
JAUSSE	ERIC ANTOINE
JORAY	JULIEN
LIO	MASSIMO
MONNERAT	ELIAS
PALUSHI	ARDIAN
PAUPE	JEAN-LUC
PELEGRY	LOÏC
STAUFFER	FLAVIO
STEINE	IGNAZ
KIENER	Jean-Pierre
DENIS	Sébastien

Démissions :

DE JESUS CAPAO	
ANTUNES	GILBERTO
MINELLI	MYRIAM
WOLFF	GUY

Exclusions :

BARTH	JOHAN
BEURET	ADRIEN
DEPOILLY	SYLVAIN
HAUSER	RETO
HAUSER	SIMON
MEDINA	MARCO
SCHILL	MARTIN

La société compte au 31.12.23 : 162 membres.



11. Cotisation 2024

Les cotisations restent identiques cette année malgré une augmentation des cotisations FSP que nous payerons au travers de la cotisation FCPJ.

A noter que :

En 2023 sur 35.- il y avait 1.20CHF de timbre-poste, et 19.- de cotisations FCPJ incluant les 10.- de cotisation à la Fédération Suisse de Pêche. Les cotisations à la FSP passent, en 2024, de 10.- à 13.-. Nous payerons donc 22.- de cotisation à la FCPJ (9.- coti FCPJ + 13.- de coti FSP).

Nous proposons de maintenir les cotisations à 35.- (soit 13.- de coti SPALDE + 9.- de coti FCPJ + 13.- de coti FSP).

L'assemblée accepte à l'unanimité.

12. Nomination d'un vérificateur suppléant

Cette année nous avons Yvan Bouduban et Raymond Voillat à la vérification des comptes. Yvan termine, le vérificateur suppléant Pierre-Alain Eicher entre en jeu, et nous devons nommer un vérificateur suppléant.

Monsieur Gianni Pascale est proposé comme vérificateur suppléant.
Il est élu par l'assemblée avec applaudissement.

13. Inscription des 12 délégués à l'Assemblée générale de la FCPJ qui aura lieu le 24 février 2024 à Glovelier

Début de l'assemblée à 9h00 jusqu'à 12h-14h, puis nous prenons le repas de midi. La société prend en charge les repas et boissons des membres et des conjoints.

1. Olivier Bueschlen
2. Gianni Pascale
3. Alfredo Pascale
4. Martin Godinat
5. Christian Lachausse
6. Yvan Bouduban
7. Charly Terreaux
8. Denis Monnier

14. Activités 2024

- Samedi 24 février : Assemblée de la FCPJ de 9h à 15h à Glovelier
- Week-end du 10 et 11 août : Fête de l'étang de la Réselle
- De mai à septembre : Championnat interne de pêche à l'étang de la Réselle
- De mars à septembre : Concours de la plus grosse truite pêchée dans la Sorne, la Birse où la Scheulte
- De novembre à avril : Pisciculture
- De septembre à novembre : Travaux du patrimoine

15. Divers

Dominique Messerli : des harles sont présents en nombre sur l'étang. Un matin 30 harles, et ce matin 16.

René Chalverat : Convention de 25 ans pour l'utilisation de l'étang Faendrich signé en 2000. René s'occupe de l'entretien de cet étang.

Que va-t-on faire l'an prochain ? Le comité traitera le sujet au prochain comité et redonnera une réponse à René.

Le président clos l'assemblée à 20h34.

Au nom du Comité



Michael Baratelli

